

CLUNY

en direct

Manuel d'Informations communales

Sommaire :

| | |
|-------------------------------|-------|
| Actualités | 2/3/7 |
| Au fil du conseil municipal | 4 |
| Tribune | 5 |
| Ils viennent d'arriver | 6/7 |
| Calendrier des manifestations | 8 |
| Infos mairie | 8 |



Cluny en direct

Octobre 2013 - N°59

Responsable de la publication:

J.L. Delpeuch, maire

Directeur rédaction: C. Grillet

Rédaction : A. Charafi

Photos : A. Charafi / G. Pommier
communication@cluny.fr

Dépôt légal: dernier trimestre 2002

Imprimé en mairie - distribué par nos soins

Le mot du maire

La maison des tout-petits... et celle des plus grands

Les services pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ont une place particulièrement importante dans la vie des familles. C'est un domaine où la ville et son centre social coopèrent étroitement avec la communauté de communes du Clunisois.

La nouvelle maison d'assistantes maternelles «Les premiers pas» est une initiative associative fédérant trois professionnelles de la petite enfance. Ce nouveau service, accueilli par la ville de Cluny dans la maison située à côté de la maternelle des Peupliers, est soutenu financièrement par la communauté de communes. Il entrera en service dans les prochains jours.

Par ailleurs, la communauté de communes vient de choisir l'architecte chargé de restructurer les locaux de Bénétin, pour améliorer les services existants destinés aux tout-petits et y ajouter des places de crèche, portant la capacité totale de 14 à 20 places.

Une concertation est en cours, avec les professionnel(le)s du secteur et les parents, afin que ce futur « multi-accueil » réponde au mieux aux attentes de tous.

Le chantier se déroulera sur l'année 2014.

En parallèle, les choses bougent aussi du côté de la Maison de l'enfance et de la jeunesse, dans le bâtiment de l'ancien « Quai de la Gare », à proximité de la Voie verte : le chantier vient de débuter dans des bâtiments et sur des terrains cédés gracieusement par la ville à la communauté de communes. Fin 2014, la Maison accueillera le Club jeunes et le centre de loisirs associatif La Marelle, qui reçoit cette année 40 enfants toutes les semaines, et 50 à 90 pendant les congés scolaires.

Tous ces services se complètent pour améliorer la vie quotidienne des familles de notre cité et du Clunisois.

**Bien chaleureusement,
Jean-Luc Delpeuch**

VIVE L'AUTOMNE !

L'automne est de retour et avec lui, ses rendez-vous antimorosité, en toute simplicité. Présentation des 4 premiers.

N°1 : On commence le 12 octobre par une veillée tête dans les étoiles à l'occasion du rendez-vous national « Le jour de la nuit ». Découverte de télescopes, documentaire et balade de nuit sont au programme de ce premier rendez-vous tout public et gratuit.

N°2 : On se retrouve le 26 octobre pour une matinée d'échanges de plantes, plants et graines. Celle-ci rassemble chaque année de nouveaux adeptes de la nature en partage et sera clôturée par la déambulation burlesque de la compagnie « Cirque autour ». La convivialité, ça se cultive !

N°3 : Le 2 novembre, place au grand déballage commercial et aux activités agricoles locales pour la Foire de la Saint-Martin. Présentation de bovins et chevaux de trait, réhabilitation du cheval en milieu agricole et forestier, présence de producteurs engagés dans les circuits courts, mini ferme et animations pour enfants, buvettes associatives et menu bourguignon sous chapiteau... La foire battra son plein dans la cité abbaye.

N°4 : La Saint-Martin finie, on ne se quitte pas comme ça ! Rendez-vous dans la foulée à l'hostellerie de Saint-Hugues à l'heure de la soupe servie gracieusement à tous les convives, dans les règles de l'hospitalité clunisienne.



LA NOUVELLE RECETTE

Depuis le 1er septembre le CCAS de Cluny a repris la gestion du restaurant scolaire, géré jusqu'à cette date par une association. Le nombre de repas servis, la lourdeur administrative s'y rapportant, l'essoufflement des bénévoles de l'association et la nécessaire réorganisation sur deux sites ont conduit les responsables de l'association à se rapprocher de la mairie pour une reprise de l'activité.

Celle-ci s'est concrétisée par un bon partenariat durant toute l'année scolaire 2012/2013, avant la reprise totale pour cette présente rentrée. Le personnel a bien sûr été transféré de l'association au CCAS. Sylvie Billard a été recrutée pour la partie administrative ; elle a en charge également les garderies périscolaires qui étaient déjà sous l'égide du CCAS.



L'ouverture de l'école Danielle Gouze-Mitterrand permet aux enfants de cette école et de la maternelle toute proche des Peupliers d'y prendre leurs repas, préparés au lycée de la Prat's, grâce à une collaboration efficace. Maintenant se sont les repas qui sont transportés et non plus les enfants, en plus d'une économie non négligeable c'est avant tout un meilleur confort pour nos écoliers.

Les repas servis à Marie-Curie sont confectionnés sur place, avec des menus identiques sur les deux sites de restauration. Entre 120 et 140 repas sont servis quotidiennement à Marie-Curie et entre 80 et 100 à Danielle Gouze-Mitterrand.

SOLUTION DE MOBILITÉ

À partir du 1er octobre, le CCAS met en place un service de transport de personnes. Ce service a pour objectif de mettre à la disposition des habitants de Cluny un véhicule électrique avec chauffeur pour effectuer des trajets sur le territoire de la commune et d'assurer un lien social par une mobilité garantie à un coût modéré. Grâce à l'engagement d'Alison Pinto en contrat d'avenir, ce service rendu à la population pourra, dans un premier temps, fonctionner trois jours par semaine selon les modalités suivantes :

Public concerné : Tous les habitants du territoire de la ville de Cluny qui rencontrent des problèmes de mobilité, quelle que soit leur situation sociale et financière.

Nature des déplacements : Les utilisateurs peuvent bénéficier du service pour n'importe quel déplacement (démarches administratives, rendez-vous médicaux, courses, visite à un particulier, participation à des activités ...). Les personnes sont prises en charge à leur domicile, conduites à l'endroit souhaité et redéposées à leur domicile.

Horaires : Le transport est assuré les lundis matin, les mercredis après-midi et les vendredis de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30.

Réservations : Les demandes de réservation doivent se faire au plus tard 2 jours avant le déplacement, soit à l'accueil du foyer Bénétin, 1 rue des Ravattes, soit par téléphone au 03 85 59 17 44 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tarifs : Les tickets sont vendus au prix unitaire de 2,50 € par carnet de 10 tickets à acheter uniquement à l'accueil du foyer Bénétin. Un trajet = 1 ticket.



DE NOUVEAUX SERVICES POUR TOUS

Depuis 52 ans, l'AAPA est au service des personnes sur le secteur du Clunisois et continue jour après jour ses missions d'accompagnement, d'aide et de soutien aux familles, personnes âgées ou dépendantes, et à toutes celles et ceux qui en ont besoin, jeunes ou moins jeunes, pour une fois ou au quotidien. Aujourd'hui, pour mieux répondre aux nouveaux besoins des usagers, l'AAPA élargit sa gamme de services. Accompagnement et garde des enfants, petit bricolage, assistance administrative, courses et repas... On a tous besoin de l'AAPA ! N'hésitez pas à vous renseigner, l'équipe vous accueille du lundi au vendredi, vous conseille et vous aide à monter les dossiers de prise en charge. Et selon vos ressources et votre situation, les services de l'AAPA peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôt. Tél : 03 85 59 00 29

Recensement citoyen

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 1997 doivent se faire recenser en mairie de Cluny à partir du jour de leur seizième anniversaire. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Élections

Les nouveaux habitants de Cluny, les jeunes gens ayant acquis la nationalité française par naissance et résidence en France, par naturalisation, sont priés de se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes qui auront 18 ans au 28 février 2014 sont inscrits d'office. Toutefois, il convient de s'assurer de cette inscription en mairie de Cluny avant le 31 décembre 2013.

Les ressortissants européens sont invités à vérifier s'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires en prévision des élections municipales et européennes qui se dérouleront en 2014.

Tournées de ramassage des ordures ménagères

En raison du vendredi 1er novembre 2013 férié, la tournée de ramassage des ordures ménagères du vendredi est annulée et avancée au jeudi 31 octobre 2013 même heure.

Arrêts-minutes

Lorsque vous stationnez sur un emplacement minutes, un disque indiquant l'heure de votre arrivée est à apposer sur le tableau de bord de votre véhicule. Pensez-y !

Travaux

Dans le cadre du chantier de remplacement des branchements en plomb, la rue Mercière sera en travaux du 14 au 18 octobre puis les rues comprises de la place du commerce à la place du petit marché du 21 octobre au 30 novembre. A l'exception des week-end, la circulation et le stationnement seront interdits.

Extinction des éclairages

Le 25 octobre, dans le cadre de la soirée «Le Jour de la nuit», les éclairages de ville seront éteints de 22h à 5h.

Éclairage du Conseil municipal du 11 septembre 2013

La maîtrise foncière est nécessaire à la mise en œuvre de tous les projets d'aménagements urbains.

Ainsi, dès 2009, la commune a-t-elle témoigné son intérêt pour les 4 300 m² de l'ancienne usine à gaz appartenant à GDF Suez. Cette parcelle donnant à la fois sur la RD 980 et sur l'avenue Charles de Gaulle revêt un intérêt tout particulier. Pourtant, la commune, devant le prix proposé, les contraintes liées à la dépollution du site et l'impossibilité d'y construire des logements, avait renoncé à en faire l'acquisition par une délibération du 12 mai 2010.

Si, en cette séance du 11 septembre 2013, le conseil a décidé d'acheter cette parcelle, c'est que le classement du site est désormais de sensibilité faible : l'évacuation d'une cuve à bitume et les résultats des dernières analyses du sous-sol rendent possible un aménagement de l'emprise – la construction y est possible pour des bâtiments à usage professionnel, ainsi que pour le stationnement. Une estimation de France domaines évalue ce terrain à 122 000 €, soit près de trois fois moins que la première offre de prix, avec une marge de négociation de 10%.

Compte tenu des besoins en stationnement en centre ville, cette acquisition devient stratégique. Le conseil municipal a donc autorisé le Maire à acheter le terrain pour un montant de 129 000 €. Par ailleurs, la commune percevra de GDF le loyer des bâtiments actuellement occupés par les services administratifs de l'antenne locale de Cluny, à hauteur de 18 315 € par an. Cette ressource viendra ainsi rembourser en 7 ans le coût de l'acquisition.

En ce qui concerne le projet de nouvelle gendarmerie, pour lequel cette parcelle avait été envisagée, la révision à la baisse des perspectives en matière d'effectifs permet

de conserver l'implantation actuelle, moyennant réhabilitation, pour laquelle une étude est en cours.

Le projet d'acquisition du terrain de l'ancienne usine à gaz pour y faire du stationnement a été adopté en dépit d'une opposition et de deux abstentions.

Si l'acquisition de terrains s'avère parfois nécessaire pour mener à bien des projets d'urbanisme, il peut également arriver que la cession de terrains communaux permette la réalisation de projets d'intérêt général.

Il en est ainsi de la zone de la gare où le projet de Maison de l'enfance et de la jeunesse porté par la communauté de communes du Clunisois nécessite des places de stationnement, ainsi que l'aménagement d'une aire de jeu protégée pour les plus jeunes, dans le cadre des activités qui seront conduites pas le centre de loisirs. Pour l'aire de jeu attenante au bâtiment, il est nécessaire de déplacer le skate park au nord du parking actuel, entre la voie verte et la route qui dessert la future zone artisanale. Il a été accepté à l'unanimité des membres du conseil de céder à l'euro symbolique à la communauté de communes du Clunisois les parcelles dont elle a besoin pour mener à bien l'aménagement de la Maison de l'enfance et de la jeunesse.

Dans le cadre de ces travaux, une déviation temporaire de la voie verte, qui passe au ras du pignon sud du quai couvert, devra être organisée de façon à sécuriser le déplacement de ses usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou adeptes du roller. Cette déviation qui empiètera sur le parking actuel sera mise en service jusqu'au printemps.



EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Bouger !

En milieu rural la mobilité est une question majeure : nous nous déplaçons de plus en plus. Cela se traduit par une croissance des kilomètres parcourus, des problèmes environnementaux qui vont des pollutions atmosphérique et sonore au gaspillage du sol, des problèmes relatifs aux inégalités d'accès à l'automobile en particulier. Les déplacements à l'intérieur de notre territoire sont souvent longs, donnant parfois aux habitants un sentiment d'isolement. Trois initiatives à destination de tous les publics, qu'ils soient jeunes ou vieux, handicapés ou valides, ont vu le jour.

1- Le point mobilité géré par le Plan local d'insertion par l'emploi (Clunisois-Mâconnais-Tournugeois), permet de louer un véhicule (dont une voiture sans permis) pour 5 € la journée afin de suivre une formation ou d'occuper un emploi. Les conseillères sont aussi habilitées à instruire

des dossiers de micro-crédit pour aider au financement du permis de conduire ou à l'acquisition d'un véhicule.

2 - Envie d'aller au marché ? Au Club Jeunes ? Chez le coiffeur ? Besoin de se rendre chez le médecin ?... Moyennant un coup de fil la veille et 2 €, un minibus géré par la communauté de communes se déplace au domicile pour un transport à la demande au plus près de la destination.

3 - Le service de courses pour les personnes âgées dans Cluny, présenté dans ce même numéro, vient enrichir l'offre de mobilité pour répondre au mieux aux différents usages et besoins.

Groupe de la Majorité municipale
« Un nouveau souffle pour Cluny »

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

Zone de rencontre... percutante

Les Clunyois sont nombreux à s'interroger sur la pertinence d'autoriser la circulation des cyclistes à contre-sens dans la zone de rencontres instituée dans l'artère principale. La zone de rencontre n'est pas née de l'imagination de nos élus: on en trouve dans d'autres villes, mais dans des rues plus larges ou dans des secteurs à circulation de toute façon limitée. A Cluny, quand une voiture qui monte et un vélo qui descend se rencontrent, et qu'aucun des véhicules ne peut se ranger car la rue fourmille de piétons, que faire, sauf à pousser les murs ? Cette situation a donné lieu à plusieurs altercations au cours de l'été. Mais c'est surtout la sécurité des cyclistes et des piétons qui est menacée. De plus, sans doute par méconnaissance des limites de la zone de rencontre, des cyclistes empruntent fréquemment en sens interdit la rue du Merle ou la rue de la Levée. Attendra-t-on une victime avant d'avoir le bon sens d'interdire cette

circulation à contre-sens ?

Difficile aussi de savoir quand le centre-ville est piétonnier... tous les ans, les horaires changent. Il suffit pourtant de se balader un après-midi pendant la période touristique pour constater qu'en laissant circuler les voitures, on ne satisfait ni les conducteurs obligés de rouler au pas ni les piétons qui ne se sentent pas en sécurité. La mise en place d'une zone piétonne, à condition que le créneau horaire ne soit pas fluctuant, qu'elle soit annoncée en amont (pour éviter de se retrouver devant une chaîne place du Commerce), et qu'un stationnement de proximité soit assuré pour une courte durée, nous semble la meilleure solution pour éviter les conflits et les risques.

Sylvie CHRETIEN, Paul GALLAND,
Nicole JANNET-PETIT.

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

Vie scolaire: la confusion

Malgré les avis réservés de certains enseignants et de parents d'élèves, le maire de Cluny s'est empressé de suivre les prescriptions gouvernementales concernant les nouveaux rythmes scolaires. Alors que près de 80% des communes Françaises ont choisi d'attendre la rentrée 2014/2015 pour prendre un peu de recul par rapport au coût et à la faisabilité de ces mesures, Cluny s'est précipité aux ordres. Le coût réel de l'expérience ? Aucune inquiétude selon le maire, cela devrait même nous rapporter de l'argent la première année !! Rappelons que l'Association des maires de France estime à 150 € la dépense par élève alors que l'Etat ne propose que 50 €. Qui croire ? Le contribuable paiera, une fois encore... Quant aux activités proposées, il semble que leur application pose quelques problèmes à Cluny. En effet, celles confiées à des employés municipaux génèrent de plus en plus de réticences et interrogations sur ces missions nouvelles pour lesquelles ils ne se sentent pas du tout qualifiés et préparés. Le dernier comité technique paritaire s'en est fait largement l'écho... Pour rester dans le domaine scolaire, l'ouverture d'un nouveau poste à l'école Gouze-Mitterrand a fait l'objet d'un débat animé lors du conseil municipal

de septembre 2013. En effet, les conseils d'écoles de juin dernier avaient évoqué la nécessité d'anticiper cette possible ouverture de poste en adressant aux parents d'élèves un questionnaire leur demandant s'ils seraient éventuellement favorables, le cas échéant, à changer leurs enfants de groupe scolaire pour équilibrer les effectifs de Marie-Curie et D.Gouze-Mitterrand. Rien n'a été fait et à la rentrée ce sont les élus qui ont pris leur téléphone en catastrophe pour convaincre certaines familles de transférer leurs enfants. Questionné par l'opposition sur ce sujet, le maire s'est bien sûr félicité de sa gestion de la rentrée, rejetant sur les fédérations de parents d'élèves le couac de l'absence de questionnaire, l'adjointe aux affaires scolaires certifiant haut et fort qu'aucune promesse d'envoi de ce document n'avait été faite par la Municipalité... Les membres des conseils de classes présents en juin apprécieront !
Vive la pédagogie participative...

Les élus de l'opposition :
Lucien ZAJDEL, Claire BOUVROT-LARDY,
Anne-Marie LEOTY, François BREUIL.

COFORÊT - Gestion forestière et commercialisation du bois

À 22 ans, Simon Pourrat, titulaire d'un BTS technico-commercial filière bois et d'une licence professionnelle dans la gestion et la commercialisation du bois, prend ses premières fonctions à Cluny en remplacement de Germain Dutel, muté dans l'agence des Alpes. Conseil, travaux sylvicoles, gestion et exploitation durables en forêts privées, commercialisation de bois locaux en réseau local... La coopérative COFORÊT, implantée depuis 3 ans au 27 rue des Griottons, est au service des propriétaires forestiers du territoire. Simon Pourrat est leur nouvel interlocuteur. Savoir-faire, proximité, développement durable, COFORÊT, c'est 30 ans d'expérience dans le regroupement et la gestion des patrimoines forestiers. Tél : 03 85 21 33 80 / 06 30 12 10 29

**ÉCO SOL - LE PONT
La Ressourcerie**

La Ressourcerie du 27 rue des Griottons s'est agrandie pour vous proposer un plus large choix de mobilier, vêtements et accessoires, matériel de puériculture et jouets, vaisselle et bibelots... En amont, une collecte est effectuée dans les déchetteries partenaires, dont celle de Cluny ; après valorisation, les objets retrouvent une seconde vie dans les magasins de l'association. Donner et acheter d'occasion, c'est bon pour l'économie locale, la réinsertion par l'emploi, le budget et la planète ! La Ressourcerie est ouverte du mardi au samedi (sauf jeudi) de 10h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Claire NAST - Graphiste et designer textile

Formée à l'école de Condé puis à l'école Mode Estah' de Paris, Claire Nast, 25 ans, s'installe tout d'abord à Lyon où elle lance sa très belle collection de carrés de soie et crée des motifs pour des fabricants de tissu et vêtements. Depuis janvier 2013, c'est à Cluny qu'elle exprime cette créativité délicate et subtile, hymne à la nature revisitée, toujours déclinée sur textiles. Elle ajoute une corde à son arc en créant des supports de communication pour divers clients du monde équestre, car la graphiste est aussi cavalière ! Son univers très personnel est à découvrir sur www.clairenast.com.
Contact : 06 72 38 56 21 ou c_nast@hotmail.fr



Les espaces verts à l'heure du développement durable

Du nouveau au service espaces verts de la commune avec l'arrivée de Robert Peteuil, agent de maîtrise et responsable d'équipe, recruté pour le développement de la gestion différenciée des espaces verts, le suivi du fleurissement et la mise en œuvre des solutions alternatives au désherbage par produits phytosanitaires. Des missions de développement durable chères à Robert Peteuil, 39 ans, titulaire d'un diplôme d'horticulteur-paysagiste. Responsable de la régie technique pour la commune Saint-Vallier de 2009 à ce jour, il a choisi Cluny pour relever le défi de l'application des pratiques écologiques au sein de notre service Espaces verts. Il pourra compter sur une équipe de 6 agents, jardiniers municipaux, sensibilisés eux aussi à ces problématiques.



Saint Pierre, de retour à Cluny

Pierre et Paul étaient les deux patrons de l'abbaye de Cluny. Leurs statues veillaient sur le portail de la grande église abbatiale. Lors de la destruction du tympan à la poudre noire, saint Pierre fut sauvé.

De collectionneur en antiquaire, d'antiquaire en conservateur, le buste rescapé finit par trouver refuge au musée de Rhode Island, près de New York. En 2011, ce chef d'œuvre roman fut prêté au musée de Cluny à Paris pour l'exposition « Cluny 1120, au seuil de la Major Ecclesia », organisée conjointement avec la ville de Cluny. Avant que saint Pierre ne s'envole à nouveau outre-atlantique, les chercheurs de l'équipe Gunzo réalisèrent une campagne de numérisation 3D de l'œuvre. À partir de cette maquette virtuelle, la jeune société « Lithias » issue des laboratoires de l'École d'Arts et Métiers, réalisa une copie grandeur nature, taillée dans le calcaire de Saint-Martin-Belleroche. Depuis la mi-septembre, saint Pierre est de retour à Cluny. L'air méditatif, sa clef contre sa poitrine, il veille à nouveau sur le grand portail et les Clunisois pourront gracieusement lui rendre visite au musée d'Art et d'Archéologie tout au long du mois d'octobre. Plus facile d'accès et moins onéreux que le voyage à Rhode Island !



AMAPP La Semence - De nouveaux producteurs

Bien implantée à Cluny, l'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne de proximité « La Semence » est heureuse d'accueillir deux nouveaux producteurs. Côté maraîchage, il s'agit d'Evelyne et Philippe Folleas installés à La Guiche en début d'année ; côté élevage bovin, il s'agit de Christine et Philippe Moissenet, installés Donzy-le-National. Inutile de préciser qu'il s'agit de production bio et saisonnière, tout comme le pain, les bières, le vin, le miel, les fromages, la crèmerie, les œufs et la viande que peuvent se procurer les consommateurs clunisois. Qualité, proximité, solidarité, diversité, « La Semence », c'est plus qu'un panier de légumes ! Contact : Emmanuel Gaillard au 03 85 59 24 95. Toutes les infos sur <http://amappasemence.eklablog.com/>



Calendrier des manifestations

Mercredi 9 octobre

Sophiaphilo

De 14h à 18h, à la maison des Échevins avec Cluny Chemins d'Europe. Un après-midi animé par Nane Tissot et Robert Debaker sur le thème de l'Europe, histoire et horizon. Tél : 03 85 59 13 54

Jeudi 10 octobre

Café du commerce

À 18h, à l'ancienne quincaillerie avec Cluny Chemins d'Europe. Pour échanger sur les sujets d'actualité nationale et internationale en compagnie de Christophe Grou-Radenez, Philippe Mayaud et Laurent Tissot. Tél : 03 85 59 13 54

Les 12 et 13 octobre

Exposition canine

Exposition de Léonberg aux Griottons et défilé en ville le 12 au matin, suivi d'un moment musical au Parc abbatial à l'occasion du 50ème anniversaire du Club français des Léonberg.

Les 12 et 13 octobre

Bourse aux vêtements

À l'hostellerie Saint-Hugues, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h. Entrée libre.

Tous les mardis à partir du 15 octobre

Grand nettoyage d'automne à la Roseraie

L'association La clé de la rose vous donne rendez-vous de 10h à 12h. Vente de vivaces au profit de la roseraie. Livraison des rosiers à racines nues à partir du 5 novembre. Contact : 03 85 59 29 91

Vendredi 18 octobre

Soirée baby-sitting en collectif

Le centre social vous propose « Parents, sortez, on garde vos enfants ! », soirée baby-sitting à la halte-garderie de 19h à 23h, ouverte aux enfants de 3 mois à 10 ans. Tarif : 4 €/1 enfant ; 7 €/2 enfants et 10 €/3 enfants et +. Réservations : 03 85 59 80 83

Du 19 au 27 octobre

Exposition

« Mauthausen, la part visible des camps », photographies prises par des S.S. confrontées aux images des détenus espagnols et des libérateurs américains. Hostellerie de Saint-Hugues de 10h à 19h. Entrée libre.

Du 19 au 21 octobre

Exposition de champignons

Par la société mycologique, salle de la Malgouverne. Amateurs et passionnés, venez admirer le fruit d'une cueillette exceptionnelle dans une présentation soignée. Entrée libre.

Dimanche 20 octobre

Théâtre

L'amicale des classes en 3 vous présente « Toc Toc », une pièce de Laurent Baffie interprétée par la troupe « Les Balladins », à 15h30 au théâtre municipal. Adulte : 10 € / Moins de 15 ans : 5 €.

Dimanche 20 octobre

Inauguration stade Jean Bordet

Rendez-vous à 10h30 à la Grangelot pour l'inauguration du stade de rugby « Jean Bordet », président de l'USC Rugby pendant 23 ans, puis président d'honneur actif.

Lundi 21 octobre

Soirée-débat

Regard sur « L'Allemagne », exposition de printemps 2013 au Louvre, à 18h30 à la Maison des Échevins en compagnie de Marité Alibert. Tél : 03 85 59 13 54

Mercredi 23 octobre

Sortie familiale

Le centre social organise une sortie culturelle familiale à la Cave à Musique de Mâcon pour « La petite fabrique de jouets », un spectacle tout public dès 18 mois. Départ du parking du COSEC à 9h. Tarif : 4 €/personne (spectacle et transport). Goûter offert. Réservations : 03 85 59 80 83

Mercredi 23 octobre

Plaisir du jeu en famille

Le Centre social de Cluny et la ludothèque du Clunisois vous convient à un après-midi jeu

à partir de 15h au Centre social (résidence Bénétin), salle du foyer. Entrée libre et goûter offert.

Samedi 26 octobre

Choucroute du rugby

À partir de 19h30 aux Griottons. Sur réservation au 06 84 69 17 61.

Samedi 26 octobre

Bourse aux plantes, plants et graines

Bourse d'échanges ouverte à tous les jardiniers amateurs ou confirmés. De 9h30 à 12h à l'ancienne quincaillerie (6 rue Lamartine). Entrée libre

Les 2 et 3 novembre

Vide-grenier

Les classes en 7 et la Ligue contre le cancer organisent leur brocante/vidé-grenier aux Griottons. Entrée libre. Exposants : 2,20 € le ml en extérieur et 3,30 € en intérieur. Contact : 06 30 44 42 53

Vendredi 8 novembre

Conférence-débat

« À quoi sert l'argent du contribuable européen ? » à 20h, à la Maison des Échevins avec Cluny Chemins d'Europe. Une soirée animée par Alain Reguillon, président de la Maison de l'Europe de Lyon, et Denis Indract, responsable Europe Direct Bourgogne-Mâcon, avec le témoignage d'élus du Clunisois.

Samedi 23 novembre

Dîner dansant du Comité Inter-classes

Le Comité vous convie à son quatrième dîner dansant, grande salle des Griottons. Animation assurée Sylvie Bretaire et Jean-Pierre Genette. Repas servi par le traiteur « Mille et 1 Saveurs ». Sur réservation. Tarif : 28 €/personne. Renseignements : 03 85 59 26 12.

Erratum saison culturelle

Une erreur s'est glissée dans la plaquette de la saison culturelle 2013/2014, page 17. Le spectacle « Hommage à Jacques Brel » aura lieu aux Griottons et non au théâtre comme indiqué.

Mairie de Cluny INFOS PRATIQUES

votre Mairie vous accueille

Le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Tél : 03 85 59 05 87 mairie@cluny.fr

Pour l'état-civil : etat-civil@cluny.fr

Pour l'urbanisme, le cimetière ou les élections : affaires-generales-mairie@cluny.fr

Pour les locations de salles : accueil@cluny.fr

Pour le service de police municipale : responsablepm@cluny.fr

Pour les foires et les marchés : marche@cluny.fr

www.cluny.fr / www.clunyscope.fr